



Normandie Stat's

Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités de la DREETS de Normandie

N°43 - mai 2025

Avertissement : Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales, les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées :

la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

Le marché du travail au 1er trimestre 2025

Au premier trimestre 2025, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 146 300. Ce nombre augmente de 9,6 % sur le trimestre (soit +12 760 personnes) et de 14,5 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre augmente de 8,9 % ce trimestre (+13,2 % sur un an).

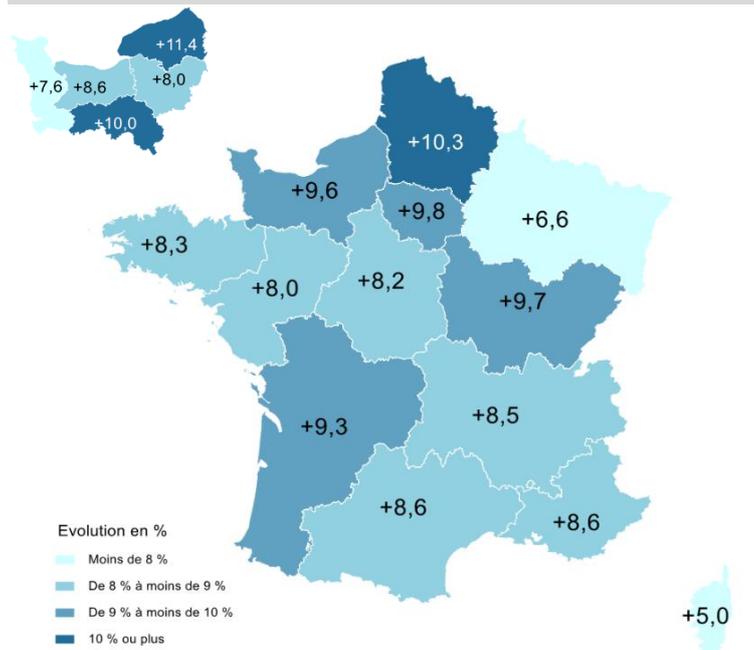
En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 256 550 au premier trimestre 2025. Ce nombre augmente de 4,5 % sur le trimestre (soit +11 080 personnes) et de 5,1 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre augmente de 4,5 % ce trimestre (+6,5 % sur un an).

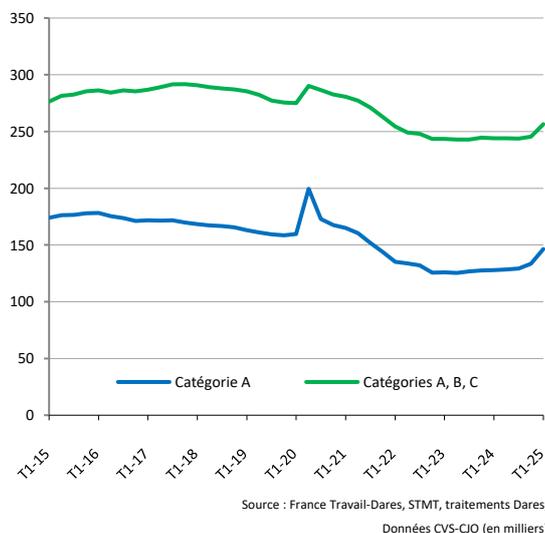
	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégorie A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	1er trim. 2025	Évolution sur un trimestre (%)	1er trim. 2025	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	30 220	+ 8,0	54 200	+ 3,5
Eure	25 250	+ 8,0	45 110	+ 3,3
Manche	16 430	+ 7,6	30 440	+ 3,7
Orne	11 100	+ 10,0	19 280	+ 5,0
Seine-Maritime	63 310	+ 11,4	107 510	+ 5,7
Normandie	146 300	+ 9,6	256 550	+ 4,5
France métr. (en milliers, données CVS-CJO)	3 185,8	+ 8,9	5 448,4	+ 4,5

Source : France Travail - Dares, STMT, traitements Dares
*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables
*DE : Demandeurs d'Emploi

Evolution sur un trimestre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Demands d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



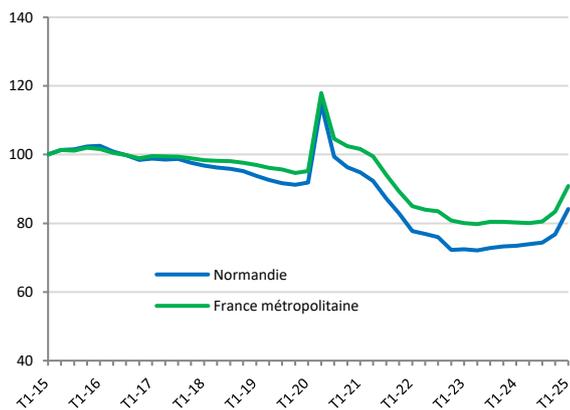
Marché du Travail

Demandeurs d'emploi catégorie A au 1e trimestre 2025

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	30 220	25 250	16 430	11 100	63 310	146 300	3 185 800
évolution sur un trimestre	+8,0%	+8,0%	+7,6%	+10,0%	+11,4%	+9,6%	+8,9%
évolution sur un an	+14,6%	+11,0%	+12,9%	+14,9%	+16,2%	+14,5%	+13,2%
Femmes	14 400	12 210	7 900	5 090	30 320	69 930	1 549 100
évolution sur un trimestre	+7,7%	+7,6%	+8,1%	+10,4%	+10,8%	+9,2%	+8,7%
évolution sur un an	+14,6%	+9,8%	+12,1%	+15,4%	+15,2%	+13,8%	+12,6%
Moins de 25 ans	5 680	5 070	3 150	2 270	13 350	29 510	563 000
évolution sur un trimestre	+29,4%	+29,7%	+34,0%	+39,3%	+40,5%	+35,5%	+35,0%
évolution sur un an	+46,8%	+38,5%	+40,0%	+53,4%	+51,0%	+46,8%	+44,5%
50 ans ou plus	7 620	6 240	4 400	2 920	14 630	35 810	820 600
évolution sur un trimestre	+1,7%	+1,6%	+0,9%	+2,8%	+3,2%	+2,3%	+2,6%
évolution sur un an	+5,8%	+3,5%	+5,3%	+6,2%	+6,4%	+5,6%	+5,0%

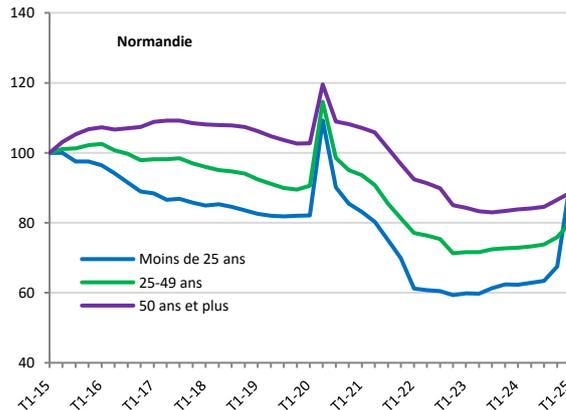
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



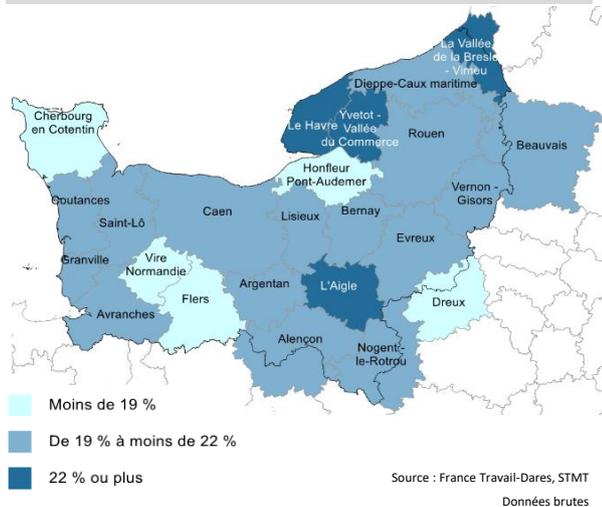
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T1 2015

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge



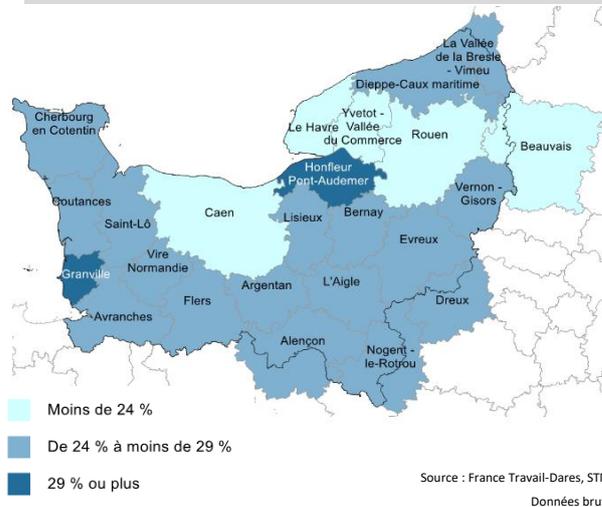
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

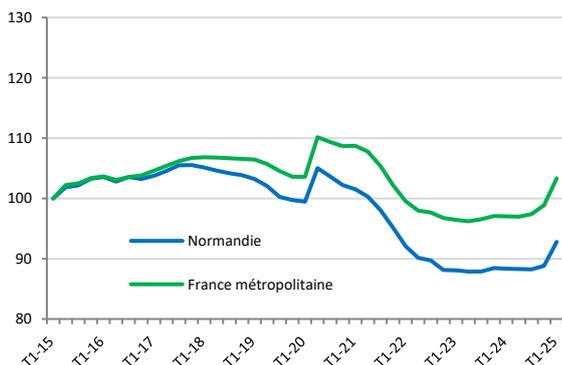
Marché du Travail

Demandeurs d'emploi catégorie A, B, C au 1er trimestre 2025

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	54 200	45 110	30 440	19 280	107 510	256 550	5 448 400
évolution sur un trimestre	+3,5%	+3,3%	+3,7%	+5,0%	+5,7%	+4,5%	+4,5%
évolution sur un an	+5,0%	+3,1%	+4,4%	+5,2%	+6,1%	+5,1%	+6,5%
Femmes	27 750	23 570	16 150	9 710	54 540	131 730	2 769 000
évolution sur un trimestre	+3,0%	+2,4%	+3,2%	+4,5%	+5,1%	+3,9%	+4,1%
évolution sur un an	+3,9%	+1,8%	+2,5%	+4,2%	+5,2%	+3,9%	+5,6%
Moins de 25 ans	8 740	7 760	5 010	3 490	19 580	44 570	822 200
évolution sur un trimestre	+15,9%	+16,5%	+18,2%	+22,5%	+24,4%	+20,4%	+21,2%
évolution sur un an	+22,4%	+19,9%	+20,4%	+27,4%	+27,7%	+24,4%	+26,1%
50 ans ou plus	13 920	11 520	8 380	5 090	25 390	64 310	1 425 200
évolution sur un trimestre	+0,5%	+0,1%	+0,2%	+1,2%	+1,3%	+0,8%	+1,2%
évolution sur un an	+2,4%	+0,3%	+0,4%	+0,4%	+2,0%	+1,5%	+2,4%
Depuis un an et plus	22 770	19 780	12 430	8 070	46 400	109 450	2 283 800
évolution sur un trimestre	+0,3%	+0,1%	+0,1%	+2,4%	+1,0%	+0,7%	+1,1%
évolution sur un an	+1,7%	-1,0%	-0,1%	+2,5%	+1,0%	+0,8%	+2,0%

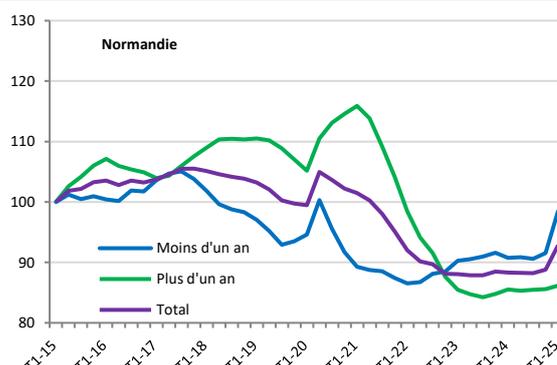
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



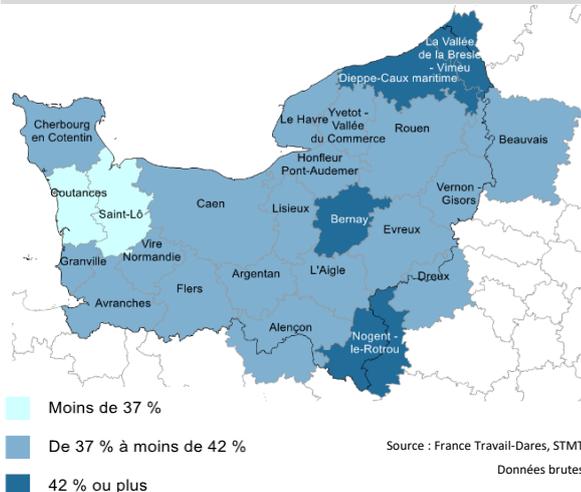
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T1 2015

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté



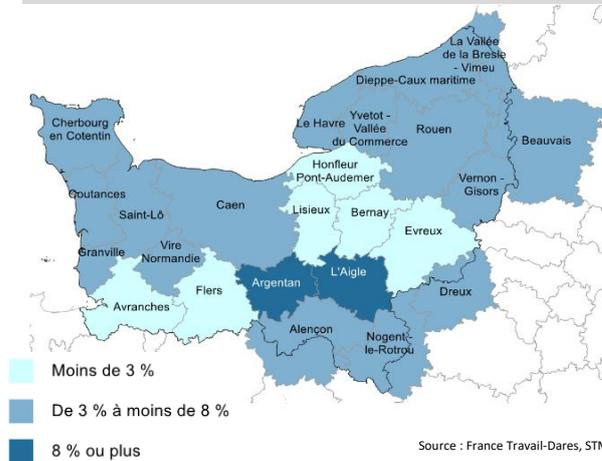
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A, B, C au par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Evolution annuelle de la DE catégorie A, B, C (du 1er trimestre 2024 au 1er trimestre 2025) par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Marché du Travail

Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

Définition

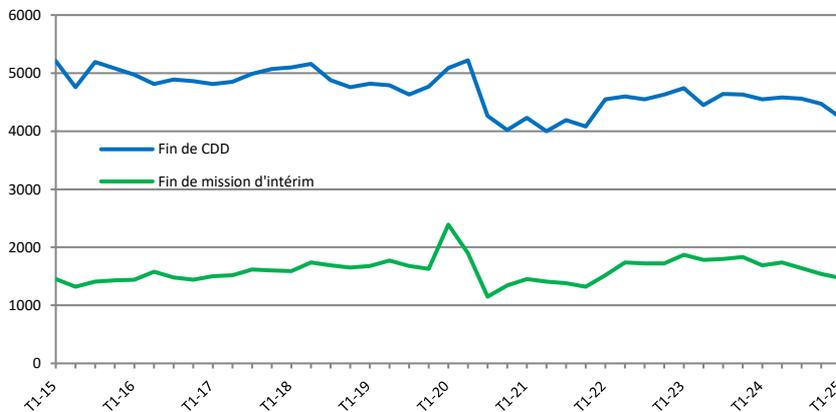
Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à France Travail. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

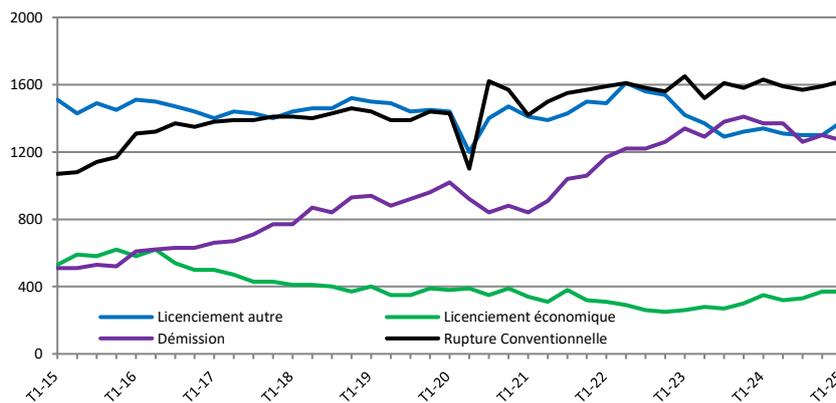
*Cnis : Conseil national de l'information statistique

Entrées à France Travail



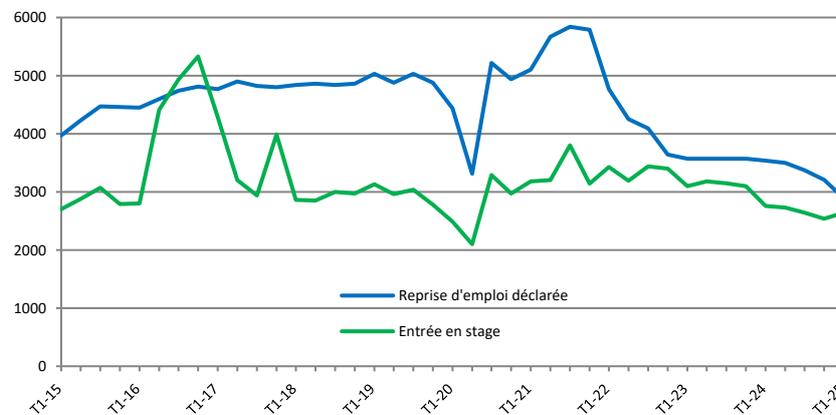
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Entrées à France Travail suite à une rupture de contrat



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

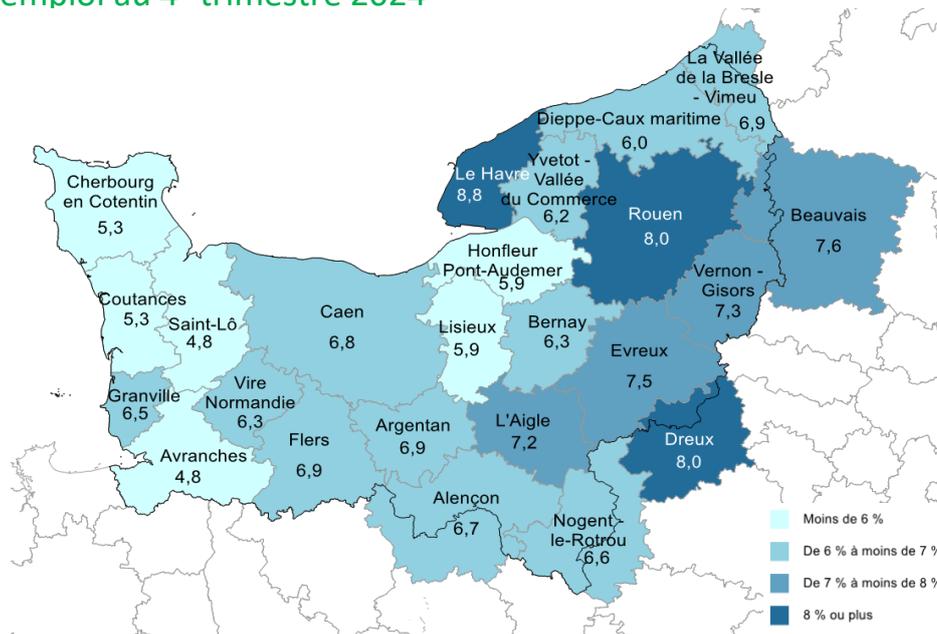
Sorties de France Travail



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Taux de Chômage

Par zone d'emploi au 4^e trimestre 2024

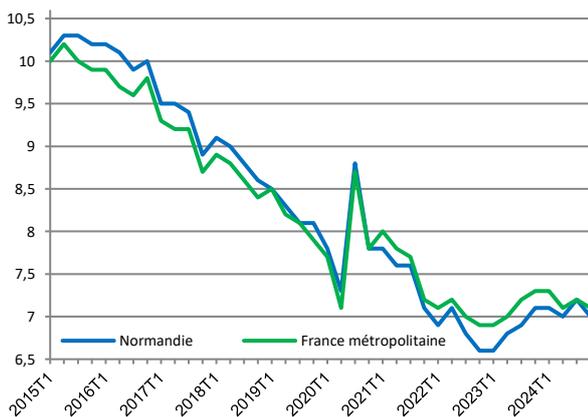


Source : Insee

	T4 2024	T3 2024	T4 2023	Évolution (en points)	
				Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	6,6	6,8	6,6	-0,2	0,0
Eure	6,9	7,1	7,2	-0,2	-0,3
Manche	5,3	5,4	5,3	-0,1	0,0
Orne	6,8	7,0	6,8	-0,2	0,0
Seine-Maritime	7,9	8,2	8,0	-0,3	-0,1
Normandie	7,0	7,2	7,1	-0,2	-0,1
France métro.	7,1	7,2	7,3	-0,1	-0,2

Source : Insee

Evolution du taux de chômage



Source : Insee

Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail en catégorie A (pour la répartition géographique).

Définition

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes diffèrent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et France Travail à partir des fichiers administratifs de gestion de France Travail. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle France Travail.

Emploi salarié

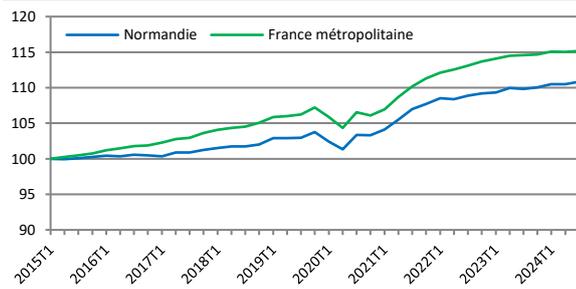
4^e trimestre 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	34 231	37 275	41 194	18 762	73 470	204 932	3 226 715
évolution du trimestre	-0,6%	-0,5%	+0,2%	-1,0%	-0,3%	-0,4%	-0,1%
évolution sur un an	-0,6%	-1,2%	+1,2%	-1,5%	-0,0%	-0,2%	+0,3%
Construction	15 775	11 065	12 972	5 663	30 879	76 354	1 513 801
évolution du trimestre	-1,1%	-1,4%	+0,1%	-0,8%	-0,8%	-0,8%	-0,6%
évolution sur un an	-1,9%	-3,2%	+0,5%	+0,4%	-3,3%	-2,1%	-1,8%
Tertiaire marchand (1)	129 670	74 088	65 938	31 064	220 600	521 359	13 091 719
évolution du trimestre	-0,1%	-0,3%	-0,2%	+0,0%	-0,5%	-0,3%	-0,3%
évolution sur un an	+0,5%	-0,0%	-1,0%	-1,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Emploi salarié marchand (2)	183 664	124 635	125 748	58 690	329 344	822 080	18 144 499
évolution du trimestre	-0,2%	-0,4%	+0,1%	-0,3%	-0,4%	-0,3%	-0,3%
évolution sur un an	+0,0%	-0,7%	+0,3%	-1,1%	-0,3%	-0,3%	-0,2%
Tertiaire non marchand	93 131	59 718	58 943	35 676	167 660	415 128	8 298 468
évolution du trimestre	-0,3%	-0,8%	-0,4%	-0,5%	+0,3%	-0,2%	-0,4%
évolution sur un an	+0,3%	+0,2%	-0,2%	-0,6%	+1,0%	+0,4%	+0,5%
Emploi salarié total	276 795	184 353	184 691	94 367	497 004	1 237 209	26 442 967
évolution du trimestre	-0,3%	-0,6%	-0,1%	-0,4%	-0,2%	-0,3%	-0,3%
évolution sur un an	+0,1%	-0,4%	+0,1%	-0,9%	+0,1%	-0,0%	+0,0%

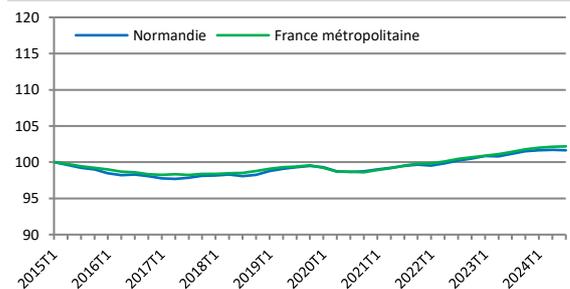
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

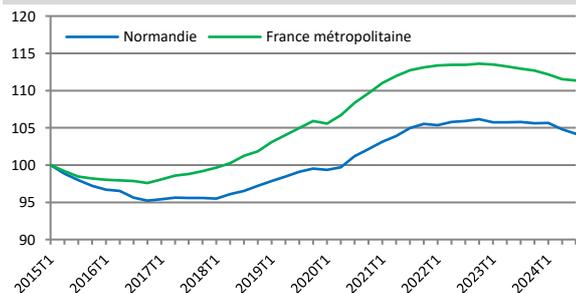
Tertiaire marchand (hors intérim)



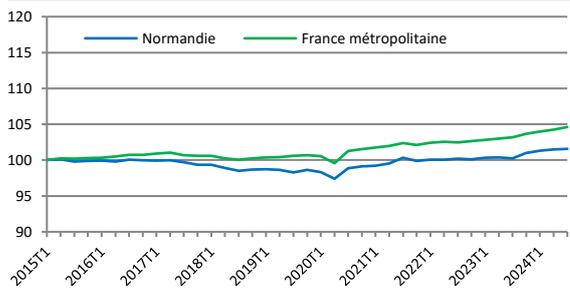
Industrie



Construction



Tertiaire non marchand



Données CVS : base 100 au T1 2015

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Définition

Depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et les coefficients de correction de variations saisonnières sont révisés chaque trimestre. D'un trimestre à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés.

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Les données portent sur l'ensemble de l'économie y compris les nouvelles données portant sur l'agriculture et l'emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), sur la France métropolitaine.

Les Mouvements de Main d'Œuvre

4^e trimestre 2024

Pourcentages	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Nombre d'entrées	76 143	31 934	29 413	16 435	95 897	249 822	6 314 481
évolution sur un an	+ 2,6%	+ 5,5%	- 0,5%	- 3,7%	- 2,5%	+ 0,2%	+ 0,5%
CDD	87,8%	84,2%	82,5%	86,6%	84,3%	85,3%	83,4%
évolution sur un an	+ 5,2%	+ 8,7%	+ 0,7%	- 2,3%	- 1,3%	+ 2,0%	+ 2,8%
CDI	11,6%	15,5%	16,6%	12,7%	14,3%	13,8%	15,3%
évolution sur un an	- 13,4%	- 7,9%	- 5,6%	- 11,9%	- 10,6%	- 10,4%	- 8,9%
Nombre de sorties	79 250	33 235	30 509	17 293	98 454	258 741	6 492 393
évolution sur un an	+ 4,3%	+ 7,0%	- 3,6%	- 2,0%	- 0,9%	+ 1,2%	+ 1,1%
Fins de CDD	84,4%	78,1%	78,0%	81,1%	79,5%	80,8%	78,9%
évolution sur un an	+ 5,2%	+ 9,0%	- 3,8%	- 2,2%	- 1,3%	+ 1,5%	+ 2,5%
Démissions	5,4%	7,4%	8,5%	6,6%	6,9%	6,7%	7,0%
évolution sur un an	- 10,6%	- 5,6%	- 8,3%	- 10,7%	- 6,4%	- 8,0%	- 9,3%
Licenciement	2,7%	4,0%	3,6%	3,6%	3,8%	3,4%	3,6%
évolution sur un an	+ 11,8%	+ 0,8%	- 6,6%	+ 9,6%	+ 2,1%	+ 3,3%	+ 1,3%
Rupture conventionnelle	1,7%	2,4%	2,1%	1,8%	2,1%	2,0%	2,1%
évolution sur un an	+ 9,3%	+ 0,9%	+ 9,4%	+ 7,0%	+ 7,8%	+ 7,2%	+ 1,2%

données brutes

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

Entrées et sorties : cumul de janvier à septembre



données brutes

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

Evolution du nombre d'entrées et de sorties



données brutes / base 100 janvier 2019

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

Définitions

Les mouvements de main-d'œuvre (MMO) recensent l'ensemble des embauches et des fins de contrats de travail au niveau des établissements. Ils permettent de mesurer les entrées et les sorties selon le type de contrat, la durée des contrats et les motifs de sorties.

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeur de France métropolitaine des secteurs privés hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique conséquent, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

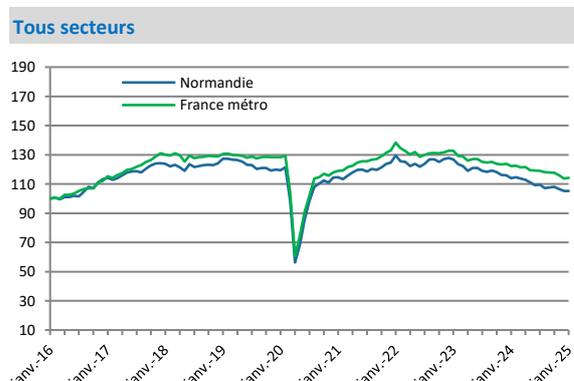
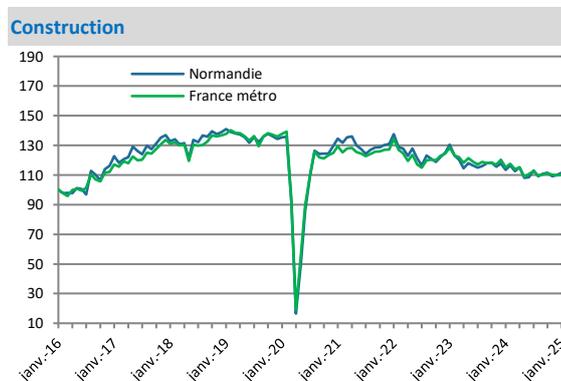
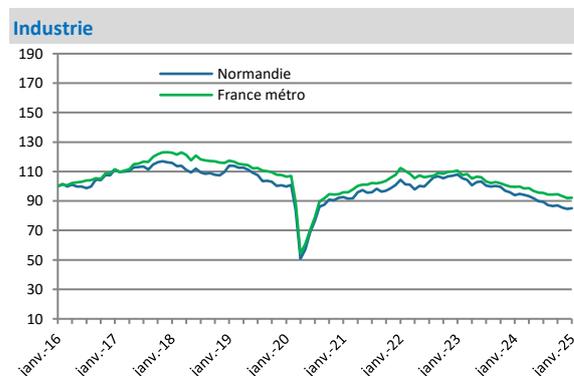
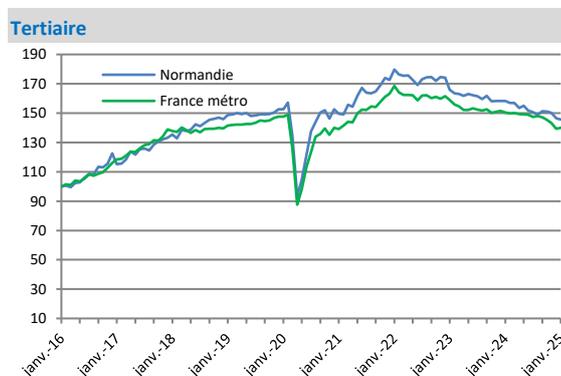
Intérim en équivalent-emplois à temps plein

janvier 2025

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	2 745	3 494	2 889	1 865	6 243	17 235	239 254
évolution sur un mois	+1,8%	-0,3%	+4,4%	-3,9%	-0,1%	+0,5%	+0,3%
évolution sur un an	-12,0%	-11,3%	+2,1%	-18,1%	-9,6%	-9,6%	-7,3%
Construction	1 569	615	1 006	206	3 296	6 691	125 995
évolution sur un mois	-1,5%	+2,3%	+2,2%	+7,9%	+2,2%	+1,5%	+0,2%
évolution sur un an	+6,6%	-9,6%	-8,4%	-5,3%	-1,1%	-1,6%	-4,5%
Tertiaire	3 180	2 934	1 443	652	5 333	13 543	335 181
évolution sur un mois	-3,6%	+1,6%	-0,2%	-0,9%	-0,2%	-0,7%	+0,5%
évolution sur un an	-9,2%	-5,7%	-21,0%	-26,3%	-1,0%	-8,0%	-6,9%
Ensemble des secteurs	7 554	7 057	5 387	2 734	14 893	37 626	703 631
évolution sur un mois	-1,7%	+0,6%	+2,4%	-2,4%	+0,3%	+0,0%	+0,4%
évolution sur un an	-7,6%	-9,0%	-7,5%	-19,3%	-4,8%	-7,7%	-6,7%

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Données CVS / base 100 en janvier 2016

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations

Définition

Equivalent-emplois à temps plein (ETP) :

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. A l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

On pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée du volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Année 2025

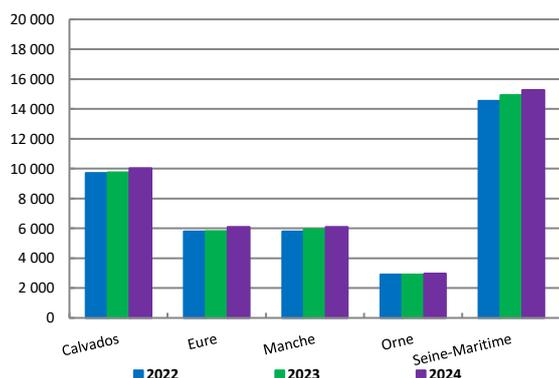
Contrats d'apprentissage en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
2025*							
Secteur privé	395	188	136	72	549	1 340	37 992
Secteur public	5	1	7	2	4	19	589
Ensemble	400	189	143	74	553	1 359	38 581
2024							
Secteur privé	9 791	5 911	5 924	2 907	14 884	39 417	834 181
Secteur public	226	170	164	68	377	1 005	24 114
Ensemble	10 017	6 081	6 088	2 975	15 261	40 422	858 295

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE
*Données jusqu'en février

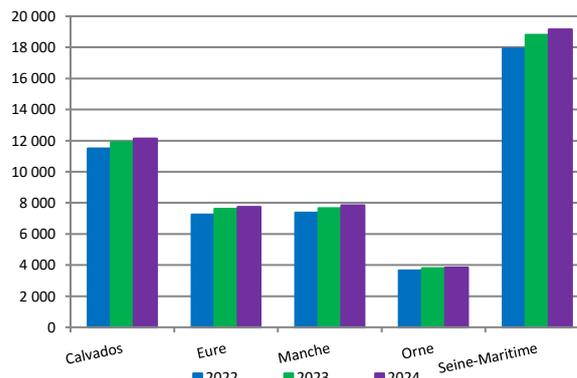
Contrats d'apprentissage

En 2024, la Normandie compte 40 422 contrats, en hausse de 2,8% par rapport à l'année 2023 et en hausse de 4,3 % par rapport à l'année 2022.



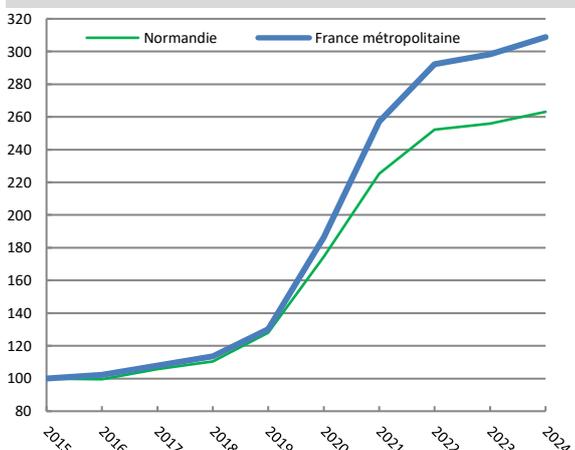
Effectif présent au 31 décembre

Au 31 décembre 2024, la Normandie compte un effectif de 50 730, en hausse de 1,9 % par rapport à l'année 2023 et en hausse de 6,3 % par rapport à l'année 2022.



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements DREETS SESE

Evolution du nombre d'entrées en contrats d'apprentissage



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements DREETS SESE / Base 100 en 2015

Définition

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Effectif présent

Un effectif correspond au nombre de contrats d'apprentissage qui sont actifs à une date donnée, et donc au nombre d'apprentis / de bénéficiaires de contrats d'apprentissage.

Politiques d'aide à l'emploi : contrat de professionnalisation

Année 2025

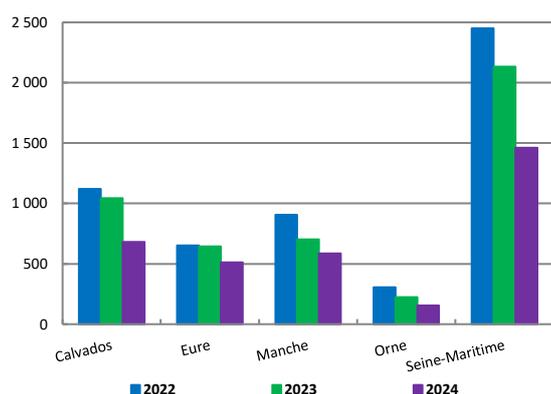
Contrats de professionnalisation en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
2025*							
Moins de 26 ans	28	56	19	13	79	195	4 423
26 ans et plus	38	89	43	25	98	293	7 407
Ensemble	66	145	62	38	177	488	11 830
2024							
Moins de 26 ans	253	197	235	60	617	1 362	37 416
26 ans et plus	429	314	350	95	845	2 033	49 205
Ensemble	682	511	585	155	1 462	3 395	86 621

Source : Dares ; Système d'information sur les contrats de professionnalisation - traitements : DREETS SESE
*Données jusqu'en février

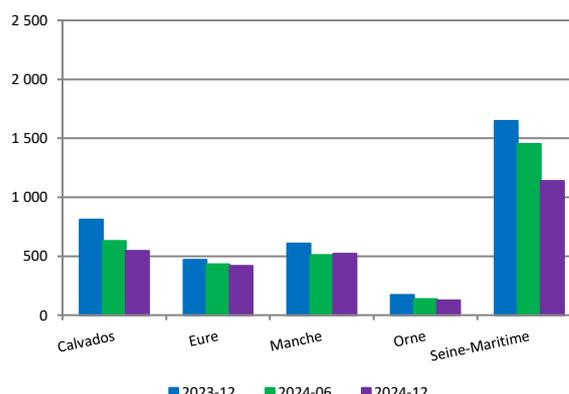
Contrats de professionnalisation

En 2024, la Normandie compte 3 395 contrats, en baisse de 28,5 % par rapport à 2023 et en baisse de 37,5 % par rapport à l'année 2022.



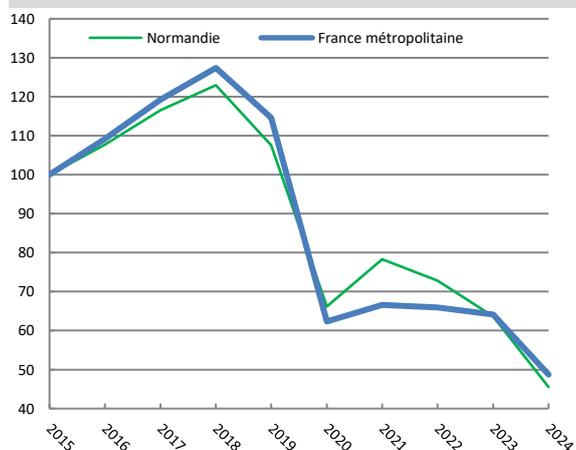
Effectif présent en fin de mois

A fin décembre 2024, la Normandie compte un effectif de 2 746, en baisse de 13,1 % par rapport à juin 2024 et en baisse de 25,8 % par rapport à décembre 2023.



Source : Dares, SI contrats de professionnalisation - traitements : DREETS SESE

Evolution nombre d'entrées - contrats de professionnalisation



Source : Dares ; SI contrats pro - traitements : DREETS SESE / Base 100 en 2015

Définitions

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

Les bénéficiaires sont les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et les adultes de 26 ans et plus demandeur d'emploi ou bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH ou les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou dans le cadre d'un CDI. Lorsque le contrat est à durée déterminée, il doit alors être conclu pour une durée comprise entre 6 et 12 mois. Cette durée peut être portée directement à 36 mois dans certains cas.

Politiques d'aide à l'emploi

PEC : Parcours Emploi Compétences

Au 19 avril 2025, 272 entrées en Parcours Emploi Compétences en Normandie

Parcours Emploi Compétences Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2024 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2024	Taux de prescriptions (en %)
Au 19 avril 2025			
Calvados	-	27	-
Eure	-	56	-
Manche	-	25	-
Orne	-	10	-
Seine-Maritime	-	154	-
Normandie	-	272	-
France	-	7 282	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Définition

Parcours emploi-compétences

Les contrats unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi deviennent le support des parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les PEC concernent uniquement les contrats de travail dans le secteur non marchand.

Caractéristiques des bénéficiaires des PEC (%)

Période : de janvier à décembre 2024

	Demandeurs d'emploi longue durée	Travailleurs handicapés	RSA	QPV*	ZRR*	Jeunes (<26 ans)	Seniors (>50 ans)
Calvados	54,5%	18,6%	17,0%	11,5%	22,3%	37,7%	24,1%
Eure	53,2%	19,9%	23,1%	15,7%	8,8%	37,3%	22,9%
Manche	50,0%	29,6%	7,5%	14,0%	22,6%	33,3%	23,7%
Orne	49,1%	11,8%	20,8%	11,8%	76,9%	30,2%	25,0%
Seine-Maritime	53,5%	15,8%	29,0%	20,2%	5,2%	35,5%	23,0%
Normandie	52,9%	17,9%	23,1%	16,4%	17,2%	35,6%	23,4%
France	62,7%	14,4%	43,9%	17,2%	17,9%	23,7%	30,8%

* Quartiers prioritaires de la politique de la ville / Zones de revitalisation rurale

Source : ASP / traitement Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP ; DREETS Normandie
Données hors éducation nationale

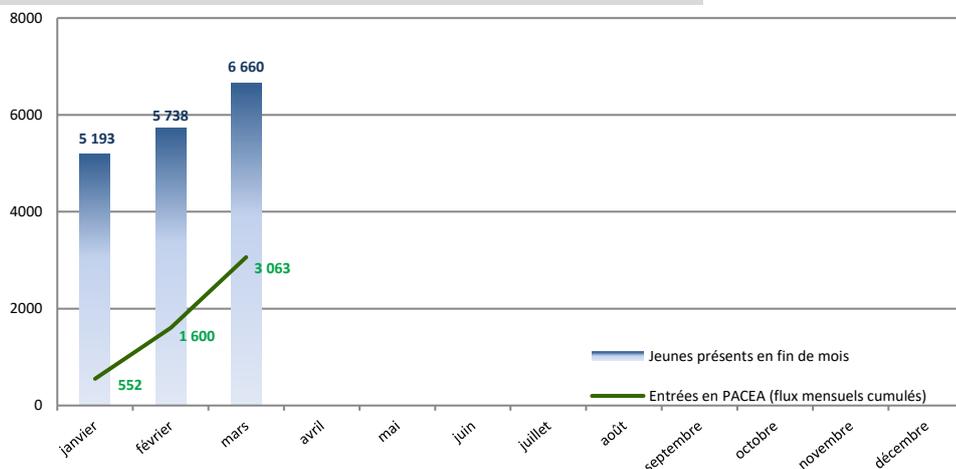
	Part des CDI	Durée Hebdo CDI (h)	Durée Hebdo CDD (h)
Calvados	10,5%	24,8	23,9
Eure	5,7%	28,9	23,7
Manche	4,3%	26,1	24,8
Orne	5,7%	28,8	27,0
Seine-Maritime	2,6%	23,7	22,4
Normandie	5,0%	26,5	24,4
France	3,9%	26,5	24,3

Source : ASP / traitement Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP ; DREETS Normandie
Données hors éducation nationale

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie par les missions locales

Stock en fin de mois et entrées cumulées depuis le début de l'année 2025



Source : DGEFP

Définition

PACEA

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1er janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Contrat Engagement Jeune (CEJ)

par les missions locales et Pôle Emploi

Au 19 avril 2025, 5 708 entrées en CEJ depuis le 1er janvier 2025

	Nombre d'entrées	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	931	9,5%	60,3%	30,3%	0,0%
Eure	982	11,5%	60,4%	28,0%	0,1%
Manche	663	13,0%	54,0%	33,0%	0,0%
Orne	487	10,5%	62,4%	26,9%	0,2%
Seine-Maritime	2 645	12,2%	59,9%	27,7%	0,1%
Normandie	5 708	11,6%	59,6%	28,7%	0,1%
France métropolitaine	90 389	8,9%	60,4%	30,6%	0,1%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

Définition

Le Contrat Engagement Jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	46,2%	4,7%	10,2%	13,7%
Eure	45,8%	5,1%	19,9%	3,1%
Manche	44,6%	3,9%	7,2%	27,6%
Orne	45,6%	5,7%	18,1%	50,7%
Seine-Maritime	46,3%	3,3%	21,4%	4,0%
Normandie	46,0%	4,1%	17,4%	12,2%
France métropolitaine	46,1%	3,4%	20,2%	12,6%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville

ZRR : Zones de revitalisation rurale

TH : Travailleurs handicapés

Insertion par l'activité économique

4^e trimestre 2024

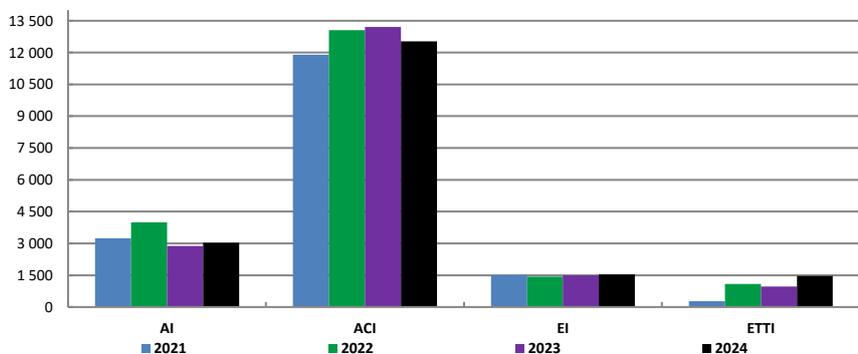
Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Hommes	334	1 066	104	59	1 563
Moins de 26 ans	68	151	17	20	256
Entre 26 et 49 ans	168	637	64	29	898
50 ans ou plus	98	278	23	10	409
Femmes	274	2 017	306	304	2 901
Moins de 26 ans	102	346	52	132	632
Entre 26 et 49 ans	118	1 157	164	145	1 584
50 ans ou plus	54	514	90	27	685
Ensemble	608	3 083	410	363	4 464

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	72,4	87,8	87,1	78,0	84,9
Depuis moins de 6 mois	26,0	25,4	23,2	27,3	25,4
Entre 6 mois et 1 an	12,3	12,0	11,5	15,7	12,3
Entre 1 an et 2 ans	9,9	18,9	20,2	17,9	17,7
Depuis 2 ans ou plus	24,2	31,5	32,2	17,1	29,4
Bénéficiaires du RSA	19,7	52,9	37,3	16,8	44,0
Travailleurs handicapés	11,8	12,7	7,3	4,4	11,4

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

Entrées dans la structure de l'IAE



Source : Dares, traitements DREETS SESE

Définition

Insertion par l'Activité Economique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

Situation du salarié à la sortie indiqué par l'employeur (cumul sur 1 an de janvier 2024 à décembre 2024)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 255	3 219	488	1 411	7 373
Embauches en CDI	13,1	5,8	9,2	14,5	10,0
Embauches en CDD	32,3	17,9	18,2	32,1	25,1
Entrées en formation	5,2	6,8	5,9	3,4	5,6
Autres sorties positives	6,1	8,2	7,2	4,2	6,7
Ensemble des sorties positives	56,7	38,8	40,6	54,2	47,3
Ruptures pendant la période d'essai	0,5	6,8	12,7	1,6	4,2
Autres sorties négatives	30,8	47,7	38,9	25,2	37,6
Autres sorties	12,0	6,7	7,8	19,0	10,8

Sorties examinées* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur,

cela représente 7 373 sorties sur un total de dernier contrat de 8 967

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

Prestations de solidarités

Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

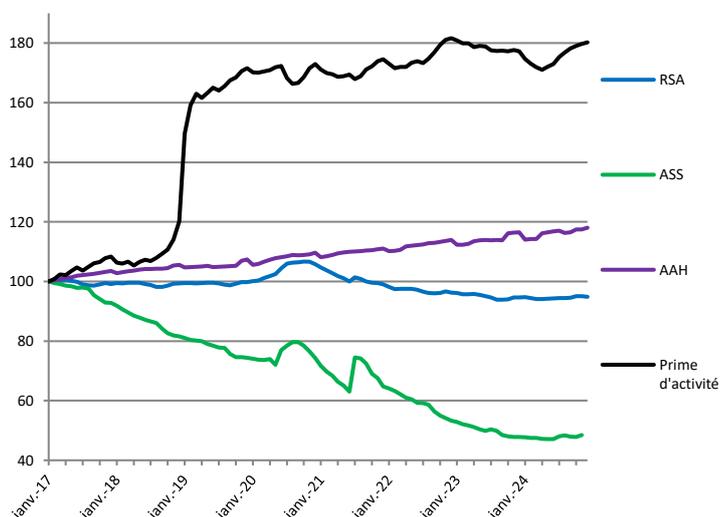
Nombre d'allocataires en novembre 2024 et évolution en glissement annuel

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)
Calvados	13 630	+ 2,9	2 480	+ 5,5	11 710	+ 1,8	54 400	+ 2,1
Eure	13 050	- 0,2	1 880	+ 1,1	14 140	- 0,4	39 540	+ 1,4
Manche	7 450	+ 0,4	1 320	+ 3,9	11 290	+ 0,5	31 710	+ 0,7
Orne	6 960	- 0,4	970	- 3,0	5 250	+ 1,4	19 930	+ 1,2
Seine-Maritime	39 290	+ 0,0	4 740	- 0,4	32 410	+ 1,4	95 130	+ 0,6
Normandie	80 380	+ 0,5	11 390	+ 1,3	74 800	+ 1,0	240 710	+ 1,1
France	1 853 000	+ 0,0	261 600	+ 3,2	1 354 900	+ 3,5	4 768 500	+ 1,7

Données provisoires (traitements DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Données provisoires, 5 derniers mois (traitement DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

base 100 en janvier 2017

Définition

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

Aides destinées aux étudiants

Aides pour les étudiants en janvier 2025

Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP (en €)
Normandie		280	290	350
France		6 300	8 100	283
Repas à 1€		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants boursiers	Normandie	15 710	145 150	9,2
	France	316 800	2 413 900	7,6
Etudiants non boursiers	Normandie	1 150	16 420	14,3
	France	18 900	206 500	10,9

Données provisoires (traitements DREES)

Source : Cnous

Définition

L'**aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Les **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. A partir du 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, ont pu bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €. Depuis septembre 2021, les étudiants éligibles au repas à 1€ sont uniquement les étudiants boursiers et les étudiants non boursiers en situation de précarité. Ce dispositif est pérennisé à partir de l'année 2023-2024.

Mutations économiques

Activité Partielle

	Au 4e trimestre 2024				Au 1er trimestre 2025	
	Heures autorisées		Heures consommées (provisoire)		Heures autorisées (provisoire)	
	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)
Calvados	730 070	+ 107,3	24 764	- 5,8	307 715	- 57,9
Eure	369 374	- 54,4	24 129	- 45,8	1 175 784	+ 218,3
Manche	66 117	+ 416,1	19 770	+ 43,3	62 562	- 5,4
Orne	2 932 018	+ 1 618,5	54 655	+ 54,1	875 969	- 70,1
Seine-Maritime	1 498 373	+ 168,7	60 337	- 19,1	947 061	- 36,8
Normandie	5 595 952	+ 194,0	183 654	- 5,6	3 369 091	- 39,8
France Métro	103 254 323	+ 43,9	6 102 998	+ 47,2	68 149 677	- 34,0

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

Avertissement

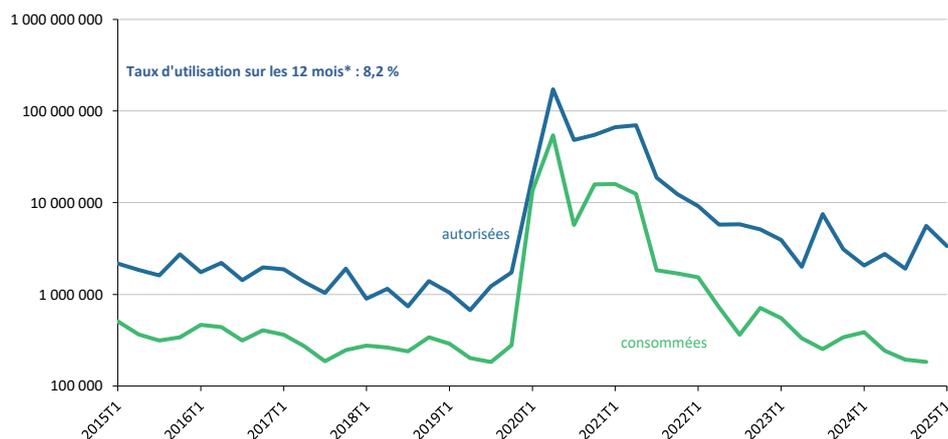
La demande d'autorisation reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur. Ensuite, l'administration valide ou refuse. Les données utilisées ici sont uniquement les demandes validées.

La demande d'indemnisation est mensuel et l'employeur dispose d'un délais de 6 mois. Donc, pour les heures consommées, un recul de minimum 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées mais qui restent provisoire.

Taux d'utilisation

Il est calculé comme le rapport entre le nombre d'heures réellement consommées par les établissements et le nombre d'heures autorisées par les DDETS sur les 12 derniers mois.

Normandie : nombre d'heures



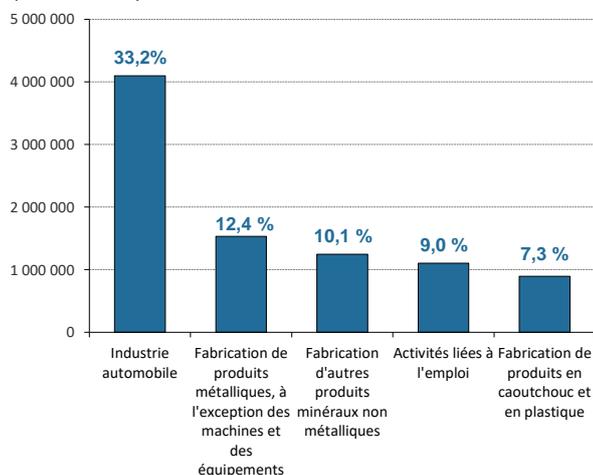
échelle logarithmique

* janvier 2024 à décembre 2024

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle

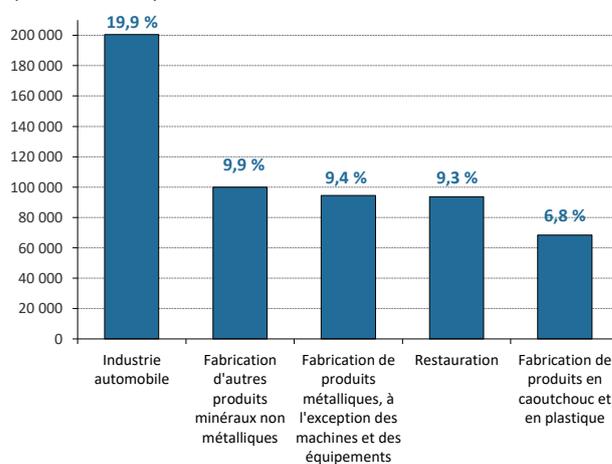
(heures autorisées)



Données sur 12 mois glissants : janvier 2024 à décembre 2024

Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle

(heures consommées)



Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le nombre de PSE et leur nombre d'emplois supprimés envisagés sont calculés en cumul depuis le 1er janvier de chaque année.

2023 / 2024	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	31 mars 2024	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2025						
Nombre de PSE	3	4	5	3	3	2	1	1	9	7	12	15
Nombre d'emplois supprimés envisagés	17	54	395	16	8	25	3	7	187	389	610	491

Note de lecture : la somme des PSE départementaux est supérieure à la somme régionale. Certains PSE impactent plusieurs départements

Source : DDETS(PP) / SI RUPCO

Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Catherine PERNETTE - Rédaction : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Cité administrative, 38 cours Clémenceau 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

